

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 27 novembre 2024, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de jardinage pour les besoins de la maison numéro 25, rue Neuve à Bereldange :

## Stationnement interdit

Le stationnement est interdit le vendredi 06 décembre 2024 de 08.00 heures jusqu'à 18.00 heures, sur le tronçon longeant la maison numéro 25 rue Neuve, des deux côtés, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

## Accès interdit aux piétons (Signal C.3g)

Le vendredi 06 décembre 2024 de 08.00 heures jusqu'à 18.00 heures, selon les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue Neuve, du côté impair, le long de la maison numéro 25, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le côté pair.

Walferdange, le 28 novembre 2024.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber